



GRAINES VOLTZ

RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

AU 31 MARS 2019

***GROUPE GRAINES VOLTZ
23 Rue Denis Papin
68000 COLMAR***

Colmar, le 30 juin 2019



SOMMAIRE

I. Comptes consolidés du Groupe Graines Voltz au 31.03.2019	4
1 – Etats de Synthèse.....	4
1.1- Compte de résultat au 31 Mars 2019	4
2.1- Résultat global au 31 Mars 2019.....	5
2.2- Etat de situation financière consolidée au 31 Mars 2019.....	5
2.3- Tableau de variation des capitaux propres au 31 Mars 2019	7
2.4- Tableau de flux de trésorerie consolidé au 31 Mars 2019.....	8
2 – Méthodes et principes comptables en normes IFRS.....	9
2.1 Contexte général et déclaration de conformité.....	9
2.2 Date d'arrêté des comptes.....	9
2.3 Bases d'évaluations	9
2.4 Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation	9
2.5 Conversion des comptes des entités étrangères	10
2.6 Recours à des estimations.....	10
2.7 Principes et méthodes comptables	11
2.8 Périmètre de consolidation	13
2.9 Goodwill - Regroupement d'entreprises (IFRS 3).....	15
2.10 Secteurs opérationnels (IFRS 8).....	15
3 – Evènements de l'exercice.....	18
4 – Les postes du résultat global et de l'état de situation financière.....	18
Note 1 - Le chiffre d'affaires.....	18
Note 2 – Les frais de personnel	19
Note 3 - Les impôts et taxes	21
Note 4 - Les dotations aux dépréciations.....	21
Note 5 – Autres produits et charges d'exploitation.....	23
Note 6 – Autres produits et charges opérationnels.....	23
Note 7 – Le coût de l'endettement	23
Note 8 – Les autres produits et charges financiers par catégorie comptable d'actifs et passifs financiers ...	23
Note 9 – Les impôts sur les résultats.....	23
Note 10 – Le résultat pour une action	26
Note 11 – Le goodwill.....	27
Note 12 – Les autres immobilisations incorporelles	28
Note 13 – Les immobilisations corporelles	31
Note 14 – Participations, mises en équivalence et autres actifs financiers	32
Note 15 – Les stocks	34
Note 16 – Les clients et autres débiteurs.....	35
Note 17 – La trésorerie et équivalent de trésorerie	35
Note 18 – Les dettes financières courantes et non-courantes	36

Note 19 – Les provisions courantes et non-courantes.....	37
Note 20 – Les fournisseurs et les autres passifs courants	38
Note 21 – Le tableau de flux de trésorerie.....	38
Note 22 – Le capital social.....	39
Note 23 – Risques.....	39
Note 24 – Les engagements hors bilan	41
Note 25 – Les transactions avec les parties liées	42
Note 26 – Les événements post-clôture	42
II. Rapport semestriel d’activité consolidé (du 01.10.2018 au 31.03.2019)	42
1. Comptes condensés consolidés du semestre écoulé :.....	42
2. Faits majeurs et significatifs :	42
3. Evènements importants survenus au cours du semestre et leur incidence sur les comptes :.....	43
4. Description des principaux risques et incertitudes pour le semestre à venir :.....	44
5. Evènements postérieurs à la clôture.....	44
6. Transactions avec les parties liées	44
III. Rapport des commissaires aux comptes sur l’examen limité des comptes consolidés.....	45

I. Comptes consolidés du Groupe Graines Voltz au 31.03.2019

1 – Etats de Synthèse.

1.1- Compte de résultat au 31 Mars 2019

En EUR	Note	31/03/2019	31/03/2018
Chiffre d'affaires	1	46 932 092	45 498 854
Autres produits de l'activité			
Achats consommés		-22 747 041	-22 454 505
Charges de personnel	2	-10 436 142	-9 091 736
Charges externes		-6 455 318	-6 055 473
Impôts et taxes	3	-485 243	-604 878
Dotations aux amortissements		-655 392	-675 077
Dotations aux provisions	4	4 663 561	-1 890 545
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis		853 801	945 527
Autres produits et charges d'exploitation	5	-229 178	-334 192
Résultat opérationnel courant		11 441 140	5 337 975
Autres produits et charges opérationnels	6	-104 488	80 476
Résultat opérationnel		11 336 652	5 418 451
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie			
Coût de l'endettement financier brut	7	-79 650	-89 302
Coût de l'endettement financier net		-79 650	-89 302
Autres produits et charges financiers	8	795 635	-345 800
Charge d'impôt	9	-4 470 030	-2 344 720
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence			
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession		7 582 607	2 638 629
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession			
Résultat net		7 582 607	2 638 629
Part du groupe		7 605 652	2 960 997
Intérêts minoritaires		-23 045	-322 370
Résultat net de base par action	10	5,87	2,33
Résultat net dilué par action	10	5,55	2,16

Le Groupe a appliqué les normes IFRS 15 et IFRS 9 pour la 1^{ère} fois au 31 mars 2019. En raison des méthodes de transition choisies, les données comparatives ne sont pas retraitées.

1.2- Résultat global au 31 Mars 2019

Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	31/03/2019	31/03/2018
Résultat net	7 582 607	2 638 627
Ecarts de conversion	(31 654)	46 107
Impôts	4 267	-10 688
Total des éléments recyclables en résultat	27 387	35 419
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	(76 102)	24 637
Total des éléments recyclables en résultat	(76 102)	24 637
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	7 533 892	2 698 683

Le Groupe a appliqué les normes IFRS 15 et IFRS 9 pour la 1^{ère} fois au 31 mars 2019. En raison des méthodes de transition choisies, les données comparatives ne sont pas retraitées.

1.3- Etat de situation financière consolidée au 31 Mars 2019

Actif

Actif en EUR		31/03/2019	30/09/2018	31/03/2018
Goodwill	11	6 205 214	6 205 214	6 205 214
Autres Immobilisations Incorporelles	12	1 053 165	1 022 304	955 871
Immobilisations Corporelles	13	5 052 125	4 923 864	5 293 102
Immeubles de placement				
Participations entreprises associés				
Actifs financiers disponibles à la vente				
Autres actifs financiers	14	325 573	484 743	587 664
Autres actifs non courants				
Actifs d'impôts non-courants	9	1 121 672	1 005 858	1 576 682
Actifs non courants		13 757 749	13 641 983	14 618 533
Stocks et en-cours	15	18 736 735	11 058 736	12 843 661
Clients et comptes rattachés	16	52 023 239	21 072 948	43 900 654
Autres actifs courants	16	3 281 874	1 983 249	2 610 839
Actifs d'impôts courants	9		1 230 399	26 722
Actifs financiers à la juste valeur - contrepartie résultat				
Trésorerie et équivalent de trésorerie	17	13 100 741	9 502 344	10 938 451
Actifs courants		87 142 590	44 847 676	70 320 327
Total Actif		100 900 339	58 489 659	84 938 860

Le Groupe a appliqué les normes IFRS 15 et IFRS 9 pour la 1^{ère} fois au 31 mars 2019. En raison des méthodes de transition choisies, les données comparatives ne sont pas retraitées.

Passif

Passif		31/03/2019	30/09/2018	31/03/2018
Capital émis	22	1 370 000	1 370 000	1 370 000
Réserves		29 212 281	30 392 350	30 348 588
Titres en auto-contrôle		-1 704 785	-1 704 785	-2 296 211
Résultat de l'exercice		7 605 652	5 389 811	2 960 998
Intérêts minoritaires		-145 551	-135 484	-338 411
Capitaux propres		36 337 597	35 311 892	32 044 964
Emprunts & dettes financières diverses à long terme	18	3 388 045	2 645 191	4 224 771
Passifs d'impôts non-courants	9	1 573 910	1 626 594	2 077 109
Provisions à long terme	19	966 790	789 204	840 792
Autres passifs non courants				
Passifs non courants		5 252 692	5 060 989	7 142 672
Fournisseurs et comptes rattachés	20	10 309 641	3 752 276	10 553 369
Emprunts à court terme	18	33 216 072	5 653 611	22 241 769
Partie courante des emprunts et dettes financières à long terme	18	4 053 966	2 286 629	3 123 948
Passifs d'impôts courant	20	2 600 857	679 859	1 287 373
Provisions à court terme	19	1 316 956	1 444 861	2 154 968
Autres passifs courants	20	7 136 504	4 299 542	6 389 797
Passifs courants		58 633 996	18 116 779	45 751 224
Total Passif		100 900 339	58 489 659	84 938 860

Le Groupe a appliqué les normes IFRS 15 et IFRS 9 pour la 1^{ère} fois au 31 mars 2019. En raison des méthodes de transition choisies, les données comparatives ne sont pas retraitées.

1.4- Tableau de variation des capitaux propres au 31 Mars 2019

Composition des capitaux propres en milliers d'euros

En K - EUR	Capital	Réserves et résultats retraité	Gains et pertes en C.Propres	Situation nette retraité	Situation nette Groupe retraité	Situation nette Minoritaires
Capitaux propres 30/09/2017	1 370	33 529	-361	34 538	34 537	2
Correction des à nouveaux						
Changement de méthode IFRIC 21						
Variation de capital						
Affectation en réserves						
Paiement fondés sur des actions						
Opérations sur titres auto-détenus						
Distributions de dividendes		-5 187		-5 187	-5 176	-12
Résultat net N-1		5 268		5 268	5 390	-122
Réévaluation des immobilisations						
Instruments financiers						
Variation des écarts de conversion			102	102	106	-4
Ecart sur les régimes à prestations définies			-1	-1	-1	
Autres gains & pertes en capitaux propres						
Variation de périmètre						
Autres variations		591		591	591	
Capitaux propres 30/09/2018	1 370	34 201	-260	35 311	35 447	-136
Correction des à nouveaux						
Ajustements lors de la première application d'IFRS 9 (net d'impôt)		1 518		1 518	1 507	11
Variation de capital						
Affectation en réserves						
Paiement fondés sur des actions						
Opérations sur titres auto-détenus						
Distributions de dividendes		-7 771		-7 771	-7 771	
Résultat net N		7 582		7 582	7 605	-23
Réévaluation des immobilisations						
Instruments financiers						
Variation des écarts de conversion			-27	-27	-30	3
Ecart sur les régimes à prestations définies			-76	-76	-76	
Autres gains & pertes en capitaux propres						
Variation de périmètre		-200		-200	-200	
Autres variations		3	-3			
Capitaux propres 31/03/2019	1 370	35 333	-366	36 337	36 482	-145

1.5- Tableau de flux de trésorerie consolidé au 31 Mars 2019

Tableau de flux en milliers d'euros

En K - EUR	31/03/2019	30/09/2018
Résultat net consolidé	7 582	5 268
Dotations nettes aux amortissements et provisions	731	871
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur		
Charges et produits calculés liés aux stock options et assimilés		-20
Autres produits et charges calculés		
Plus et moins values de cession	-33	-18
Quotepart de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		
Dividendes (titres non consolidés)		
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	8 280	6 101
Coût de l'endettement financier net	64	270
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	4 470	2 257
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	12 814	8 628
Impôts versé	-2 150	-3 651
Variation du B.F.R. lié à l'activité	-30 491	2 167
Autres flux générés par l'activité	2 194	
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-17 632	7 144
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-881	-1 074
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	66	420
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (titres non consolidés)		
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières (titres non consolidés)		
Incidence des variations de périmètre	-200	
Dividendes reçus (sociétés mises en équivalence, titres non consolidés)		
Variation des prêts et avances consentis	113	104
Subventions d'investissement reçues		
Autres flux liés aux opérations d'investissement		
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-902	-550
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice :		
<i>Dividendes versés aux actionnaires de la société mère</i>	-7 771	-5 172
<i>Dividendes versés aux minoritaires de sociétés intégrées</i>		-12
Dividendes intragroupe		-4
<i>Dont dividendes versés en intragroupe</i>	-1 400	-3 625
<i>Dont dividendes reçus en intragroupe</i>	1 400	3 621
Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options		611
Rachats et reventes d'actions propres		
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	5 072	
Remboursements d'emprunts	-2 597	-3 501
Intérêts financiers nets versés	-64	-269
Autres flux liés aux opérations de financement	-76	-1
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-5 436	-8 348
Incidence des variations des cours des devises	6	10
Variations de la trésorerie nette	-23 964	-1 744
Trésorerie d'ouverture	3 849	5 593
Trésorerie de clôture	-20 115	3 849

Cf. Note 21

Le Groupe a appliqué les normes IFRS 15 et IFRS 9 pour la 1^{ère} fois au 31 mars 2019. En raison des méthodes de transition choisies, les données comparatives ne sont pas retraitées.

2 – Méthodes et principes comptables en normes IFRS

La société Graines Voltz est une entreprise qui est domiciliée en France. Le siège social est situé au 1 rue Edouard Branly 68000 Colmar. Les états financiers consolidés du Groupe pour la période de 6 mois prenant fin le 31 mars 2019 comprennent la société Graines Voltz et ses filiales, les sociétés Ball Ducrettet, Iberia Seeds, Topsem, Saulais, Graines Voltz Turquie, et Semences Marocaines Professionnelles (l'ensemble désigné comme « le groupe » et chacune individuellement comme « les entités du groupe »).

L'activité du groupe consiste principalement en :

- la distribution à une clientèle de professionnels, horticulteurs, maraîchers et collectivités :
 - De semences, plants et bulbes de fleurs,
 - De semences et plants de légumes.

- la production de graines et de jeunes plants horticoles à une clientèle de professionnels.

2.1 Contexte général et déclaration de conformité

Ces états financiers présentent les comptes consolidés conformément aux normes comptables internationales (normes IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et aux interprétations des normes IFRS publiées par l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRS IC) de l'IASB, telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 Mars 2019.

2.2 Date d'arrêté des comptes

Les comptes consolidés au 31 mars 2019 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 27 juin 2019.

2.3 Bases d'évaluations

Les états financiers consolidés sont établis selon la convention du coût historique, à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux règles IFRS. Les catégories concernées sont le cas échéant mentionnées dans les notes suivantes.

2.4 Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en Euros qui est la monnaie fonctionnelle de la société. Toutes les données financières présentées en Euros sont arrondies au millier d'euros le plus proche, sauf indication contraire.

2.5 Conversion des comptes des entités étrangères

La société Topsem présente ses états financiers dans sa monnaie fonctionnelle, le Dinar algérien (DZD).

La société Graines Voltz Turquie présente ses états financiers dans sa monnaie fonctionnelle, la Nouvelle Livre turque (TRY).

La société Semences Marocaines Professionnelles présente ses états financiers dans sa monnaie fonctionnelle, le Dirham Marocain (MAD).

Selon la norme IAS 21, leurs états doivent être convertis dans la monnaie de présentation, l'€uro.

Selon la norme IAS 29, le Dinar algérien, la Nouvelle Livre turque et le Dirham Marocain ne sont pas des monnaies d'une économie hyper inflationniste.

Les états financiers de ces trois sociétés sont convertis en €uros selon la procédure suivante :

- actifs et passifs convertis au cours de clôture à la date des états financiers,
- produits et charges convertis au cours de change moyen pour la période.

2.6 Recours à des estimations

La préparation des états financiers en accord avec les principes comptables IFRS, requiert de la part de la Direction, la prise en compte d'estimations et d'hypothèses pour la détermination des montants comptabilisés de certains actifs, passifs, produits et charges ainsi que de certaines informations données en notes annexes sur les actifs et passifs éventuels.

Les estimations et hypothèses retenues sont celles que la Direction considère comme les plus pertinentes et réalisables dans l'environnement du groupe et en fonction des retours d'expérience disponibles.

Compte tenu du caractère incertain inhérent à ces modes de valorisation, les montants définitifs peuvent s'avérer différents de ceux initialement estimés. Pour limiter ces incertitudes, les estimations et hypothèses font l'objet de revues périodiques ; les modifications apportées sont immédiatement comptabilisées.

Les hypothèses sur lesquelles se fondent les principales estimations sont explicitées dans les notes suivantes :

Estimation	Nature de l'estimation
Note 2 : Les avantages au personnel	Taux de turn-over, taux d'espérance de vie, taux de progression des salaires, taux d'actualisation.
Notes 4 et 14 : Les provisions sur stocks	Hypothèses retenues : en fonction du risque de non germination et en fonction des perspectives de vente.
Notes 4 et 15 : Les provisions sur créances clients	Hypothèses retenues : en fonction de l'antériorité des créances et de la probabilité de recouvrement.
Note 9 : Les impôts sur le résultat	Hypothèses retenues pour la reconnaissance des impôts différés actifs et les modalités d'application de la législation fiscale.
Note 11 : Le goodwill	Hypothèse retenue pour dépréciation du GOODWILL : valeur recouvrable et valeur d'utilité des UGT selon IAS 36.
Notes 11 et 12: Les autres immobilisations incorporelles et les immobilisations corporelles	Détermination de la durée d'utilité des actifs.
Note 19 : Les provisions courantes et non-courantes	Provisions pour litiges : hypothèses sous-jacentes à l'appréciation et à la valorisation des risques.

Les informations relatives aux jugements exercés pour appliquer les méthodes comptables ayant l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont incluses dans les notes 4, 14 et 15.

2.7 Principes et méthodes comptables

Nouvelle normes, amendements et interprétations appliqués sur l'exercice :

En application du règlement n°1606/2002 adopté le 19 juillet 2002 par le Parlement européen et le Conseil européen, les états financiers consolidés semestriels résumés du groupe Graines Voltz sont établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel que publié par l'IASB et tel qu'adopté par l'Union européenne au 31 mars 2019.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) ainsi que leurs interprétations SIC (Standing Interpretations Committee) et IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Les présents états financiers du groupe sont les premiers à prendre en compte les normes IFRS 15 et IFRS 9. La 1ère application d'IFRS 15 n'a pas eu d'impact sur les états financiers du groupe compte tenu de son activité. Les impacts de la 1ère application d'IFRS 9 sont présentée dans la note portant sur la dépréciation des créances clients.

- 1^{ère} application d'IFRS 15

La norme IFRS 15 constitue le cadre de référence permettant de déterminer si, pour quel montant et quand il y a lieu de constater un produit. Cette norme remplace le jeu de normes existant régissant la constatation des produits : IAS 18 « Produits des activités ordinaires », IAS 11 « Contrats de construction » et IFRIC 13 « Programmes de fidélisation de la clientèle ».

Le groupe a notamment examiné les notions introduites ou précisées par IFRS 15 :

- Le recensement des situations dans lesquelles le groupe est susceptible d'agir en qualité d'agent ou de principal ;
- L'identification des obligations de performance incluses dans les contrats ;
- Les coûts associés à la réalisation des contrats ;
- Les clauses de retour de produits de la part des clients, ainsi que les rabais et remises accordées aux clients.

Cet examen n'a pas remis en cause les traitements comptables appliqués par le groupe.

- 1^{ère} application d'IFRS 9 - Changement de méthode comptable

La norme IFRS 9 remplace la norme IAS39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ». IFRS 9 définit les règles applicables en matière de classement et de comptabilisation des instruments financiers, de dépréciation d'actifs financiers (avec en particulier, pour l'évaluation des créances clients, le recours à un modèle de pertes attendues en remplacement du modèle de pertes encourues), ainsi qu'en matière de comptabilité de couverture.

Le changement de méthodes comptables lié à l'application d'IFRS 9 est mis en œuvre selon ses dispositions transitoires qui permettent de ne pas retraiter les chiffres des périodes antérieures.

La transition vers IFRS 9 a eu un impact sur les réserves au 31 mars 2019 de 1 518 k€ net d'impôts différés.

Les autres amendements appliqués sont :

- Les amendements de l'IFRS 2 « Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions » ;
- Les amendements de l'IAS 40 « Transfert des immeubles de placements » ;

Textes adoptés par l'Union européenne dont l'application est obligatoire et pour lesquels le Groupe n'a pas décidé une application par anticipation :

Les textes adoptés par l'Union européenne et dont l'application n'est obligatoire qu'à compter des exercices ouverts le 1er janvier 2019 pour lesquels le Groupe n'a pas décidé une application par anticipation sont les suivants :

- La norme IFRS 16 « Contrats de location » ;
- L'amendement d'IAS 28 « Intérêts à long terme dans des entreprises associées et des coentreprises ».

L'impact potentiel de cette norme est en cours d'évaluation par le Groupe.

Textes adoptés par l'Union européenne mais d'application non encore obligatoire :

IFRIC 23 – Incertitude relative aux traitements fiscaux

La norme « IFRIC 23 – Incertitude relative aux traitements fiscaux » a été adoptée par l'Union européenne, son application est rendue obligatoire à compter des exercices ouverts à partir du 1er janvier 2019. Le Groupe n'a pas opté pour une application par anticipation de ce texte.

L'impact potentiel de cette norme est en cours d'évaluation par le Groupe.

Autres textes publiés par l'IASB mais non approuvés par l'Union Européenne

Les textes suivants, concernant des règles et méthodes comptables appliquées spécifiquement par le Groupe, n'ont pas encore fait l'objet d'une approbation par l'Union européenne :

- La norme IFRS 14 « Compte de report réglementaires »
- La norme IFRS 17 « Contrats d'assurance » ;
- Les amendements à IFRS 10 et à IAS 28 « Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise » ;

L'impact potentiel de ces autres textes est en cours d'évaluation par le Groupe.

Changement d'estimations comptables

- Méthode d'estimation de la provision pour dépréciation des stocks

Le Groupe Graines Voltz a appliqué au niveau de l'activité de distribution au 31 mars 2019 une nouvelle méthode d'estimation de la provision pour dépréciation des stocks qui couvre le risque de non-commercialisation.

La provision pour dépréciation est déterminée par lot et non par article.

Les lots achetés depuis plus de 36 mois et n'ayant pas de mouvement de vente sur les 24 derniers mois sont provisionnés à 95 %.

Les lots achetés depuis plus de 36 mois et ayant des mouvements de vente sur les 24 derniers mois sont provisionnés de la façon suivante :

Si le rapport quantité en stock / ventes des 24 derniers mois est :

- Inférieur à 100 : le lot n'est pas déprécié ;
- Compris entre 100 et 200 : le lot est déprécié à 10 % ;
- Compris entre 200 et 300 : le lot est déprécié à 20 % ;
- Compris entre 300 et 400 : le lot est déprécié à 30 % ;
- Compris entre 400 et 500 : le lot est déprécié à 40 % ;
- Compris entre 500 et 600 : le lot est déprécié à 50 % ;
- Compris entre 600 et 700 : le lot est déprécié à 60 % ;
- Compris entre 700 et 800 : le lot est déprécié à 70 % ;
- Compris entre 800 et 900 : le lot est déprécié à 80 % ;
- Supérieur à 900 : le lot est déprécié à 90 %

Les lots achetés depuis moins de 36 mois ne sont pas provisionnés.

Le changement de méthode d'estimation de la dépréciation des stocks a une incidence de 1 404 k€ sur les comptes arrêtés au 31 mars 2019.

- Méthode d'estimation de la provision pour dépréciation des clients

Le Groupe Graines Voltz a appliqué au 31 mars 2019 une nouvelle méthode d'estimation de la provision pour dépréciation des clients qui couvre le risque de non-recouvrement.

Seules les créances contentieuses à savoir les créances entrant dans le cadre d'un redressement judiciaire ou d'une liquidation ou transmise à un avocat ou à une société de recouvrement de créances sont dépréciées.

Le changement de méthode d'estimation de la dépréciation des clients a une incidence de 2 636 k€ sur les comptes arrêtés au 31 mars 2019.

2.8 Périmètre de consolidation

Les règles suivantes sont appliquées :

- Une filiale est une entité contrôlée par la société. Les filiales contrôlées sont consolidées par intégration globale.

Selon IFRS 10, le Groupe contrôle une filiale lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date où le contrôle cesse.

- Élimination des transactions réciproques :

Les soldes bilanciaux, produits et charges résultant des transactions intragroupes avec les filiales sont éliminés, notamment :

- Les transactions et comptes réciproques,
- Les dotations et reprises de dépréciations sur titres consolidés,

- Les marges internes sur stocks,
- Les dividendes versés entre les sociétés consolidées.

Les gains découlant des transactions avec une entité mise en équivalence sont éliminés par la contrepartie des titres mis en équivalence à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entreprise. Les pertes sont éliminées de la même façon que les gains, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

■ Evolution du périmètre de consolidation

Au 31 mars 2019, Graines Voltz a consolidé 6 filiales selon IFRS 10.

	31/03/2019	31/03/2018
Par intégration globale	6	6
Par intégration proportionnelle	0	0
Par mise en équivalence	0	1
Total	6	7

■ Entrées dans le périmètre de consolidation :

Aucune société n'a été acquise depuis le 1er octobre 2017.

■ Sorties du périmètre de consolidation :

Du fait de la transmission universelle de patrimoine, entraînant dissolution de la société transmise, la société SAULAIS est sortie du périmètre de consolidation avec date d'effet au 15 mars 2019.

Il est précisé que cette transmission universelle de patrimoine n'impacte pas en tant que tel les comptes consolidés dans la mesure où l'activité de cette société dissoute continue au sein de la société absorbante.

■ Périmètre de consolidation 2019

Raison sociale	Pays	Siège social	N° Siren	% Droit de vote	% Intérêt	Mode de consolidation	Statut par rapport 30/09/17
Ball Ducrettet	France	2 Place des Arts 74200 THONON LES BAINS	411 304 173	100 %	100 %	Intégration globale	Pas de changement
Iberia Seeds	Espagne	Avenida Juan Carlos 1,43 30700 Torre Pacheco Murcia ESPAGNE	B30860654	100 %	100 %	Intégration globale	Pas de changement
Topsem	Algérie	Cité Bridja BP n°1 Staoueli Alger ALGERIE		68 %	68 %	Intégration globale	Pas de changement
Saulais	France	Route de Beaufort 49124 SAINT BARTHELEMY D'ANJOU	389 771 031	100 %	100 %	Intégration globale	Pas de changement
Graines Voltz Turquie	Turquie	Yesil Bahce Mah. 1474 Sok.n° 7 Haci Ali Kemanoglu Apt. D 2-3 07010 Muratpasa-Antalya TURQUIE		100 %	100 %	Intégration globale	Pas de changement
Semences Marocaines Professionnelles	Maroc	118 Riad Salam Agadir MAROC		100 %	100 %	Intégration globale	Pas de changement

Les sociétés Graines Voltz, Ball Ducrettet, Iberia Seeds, Topsem, Saulais, Graines Voltz Turquie et Semences Marocaines Professionnelles ont clôturé une période de 6 mois prenant fin le 31 mars 2019.

Les comptes de la société SAULAIS ont été intégrés jusqu'au 31 mars 2019, l'activité entre le 15 mars et le 31 mars 2019 étant jugé comme non significative.

2.9 Goodwill - Regroupement d'entreprises (IFRS 3)

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés par application de la méthode de l'acquisition en date d'acquisition, qui est la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe.

Le Groupe évalue le goodwill à la date d'acquisition selon la somme algébrique suivante :

+	la juste valeur de la contrepartie transférée
+	le montant comptabilisé pour toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise
+	si le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, la juste valeur de toute participation précédemment détenue dans la société acquise
-	le montant net comptabilisé au titre des actifs identifiables acquis et des passifs repris évalués généralement à la juste valeur

Quand la différence est négative, un profit au titre de l'acquisition à des conditions avantageuses est comptabilisé immédiatement en résultat.

Pour chaque regroupement, le Groupe a la possibilité d'opter pour une évaluation à la juste valeur des participations ne donnant pas le contrôle (méthode du goodwill complet correspondant à la part du Groupe et celle des participations ne donnant pas le contrôle) ou au prorata des actifs nets identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition (méthode du goodwill partiel correspondant uniquement à la part du Groupe).

La contrepartie transférée exclut les montants relatifs au règlement des relations préexistantes. Ces montants sont généralement comptabilisés en résultat.

Les coûts liés à l'acquisition, autres que ceux liés à l'émission d'une dette ou de titres de capital, que le Groupe supporte du fait d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Toute contrepartie éventuelle à payer est comptabilisée à la juste valeur à la date d'acquisition. La contrepartie éventuelle qui a été classée en capitaux propres n'est pas réévaluée et son règlement est comptabilisé en capitaux propres. Par contre, pour une contrepartie éventuelle classée en dettes, les variations ultérieures de la juste valeur de la contrepartie éventuelle sont comptabilisées en résultat.

De plus, l'évaluation de la juste valeur de la contrepartie transférée et des actifs et des passifs identifiables acquis lors de regroupements d'entreprises peut être modifiée pendant un délai de douze mois suivant la date d'acquisition (si les modifications reflètent des conditions existant à la date d'acquisition).

Les goodwills ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation.

Les modifications du pourcentage de détention des titres de participation du Groupe dans une filiale qui n'entraînent pas la perte du contrôle de celle-ci sont comptabilisées comme des transactions portant sur les capitaux propres.

2.10 Secteurs opérationnels (IFRS 8)

■ Information sectorielle :

Un secteur opérationnel est une composante du groupe qui :

- Exerce des activités à partir desquelles elle est susceptible de percevoir des produits et de supporter des charges, y compris des produits et des charges relatifs à des transactions avec d'autres composantes du Groupe ;
- Dont les résultats opérationnels sont régulièrement revus par le principal décideur du groupe, qui les utilise pour prendre les décisions d'allocation de ressources aux secteurs et pour apprécier leur performance ;
- Pour laquelle des informations financières distinctes sont disponibles.

Le principal décideur opérationnel du Groupe correspond à un comité de pilotage. Ce comité est présidé par le Président Directeur Général de la société Graines Voltz et composé par le Directeur Adjoint et les responsables de groupes de services.

Le Groupe présente deux secteurs opérationnels, qui correspondent aux secteurs revus par le principal décideur opérationnel, correspondant à deux activités différentes :

- Distribution de semences, plants et bulbes,
- Production de graines et de jeunes plants horticoles.

Les 7 entités juridiques du groupe au 31 mars 2019 sont des unités génératrices de trésoreries distinctes.

Pour chaque secteur, la direction examine le reporting interne au minimum sur une base semestrielle.

Les résultats sectoriels qui sont remontés à la direction correspondent aux résultats après impôt et comprennent les éléments directement attribuables à un secteur ainsi que ceux qui peuvent être alloués sur une base raisonnable.

Les investissements sectoriels sont la somme des coûts engagés durant l'année pour acheter des actifs corporels et des actifs incorporels autres que le goodwill.

L'information sectorielle se décompose de la manière suivante :

En milliers d'euros	DISTRIBUTION		PRODUCTION		GROUPE GRAINES VOLTZ	
	31/03/19	31/03/18	31/03/19	31/03/18	31/03/19	31/03/18
Produits externes	59 468	56 318	2 901	3 243	62 369	59 561
Produits inter secteurs	12 641	10 892	2 817	3 170	15 458	14 062
Produits financiers	3 689	5 499	0	0	3 689	5 499
Charges financières	1 689	1 886	2	2	1 691	1 888
Amortissements des immobilisations	518	532	156	174	674	706
Résultat avant impôt du secteur présenté	13 020	6 209	334	58	13 354	6 267
Autres éléments sans effet trésorerie :						
-Pertes de valeur sur les immobilisations	0	0	0	0	0	0
-Reprises de pertes de valeur sur les immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0
-Actifs sectoriels	116 089	98 963	5 376	5 691	121 465	104 654
-Investissements	610	556	164	227	774	783
-Passifs sectoriels	77 383	61 558	3 523	4 296	80 906	65 854

En milliers d'euros	GROUPE GRAINES VOLTZ	
	31/03/19	31/03/18
Produits		
Total des produits de secteur à présenter	62 369	59 561
Autres produits	-28	58
Elimination des produits inter secteurs	-15 429	-14 120
Produits consolidés	46 912	45 499
Résultats		
Total des résultats des secteurs à présenter	13 354	6 267
Autres résultats	-1 237	-434
Elimination des résultats inter secteurs	-752	-475
Montants non affectées :		
-Gains sur les distributions en nature aux actionnaires	0	0
-Autres charges du siège	0	0
Résultat consolidé des activités poursuivies avant impôt	11 365	5 358
Actifs		
Total des actifs sectoriels à présenter	121 465	104 654
Autres actifs	-1 400	1 316
Elimination des actifs inter secteurs	-19 165	-21 058
Total des actifs consolidés	100 900	84 912
Passifs		
Total des passifs sectoriels à présenter	80 906	65 854
Autres passifs	-387	1 079
Elimination des passifs inter secteurs	-15 956	-14 066
Total des passifs consolidés	64 563	52 867

Les autres éléments significatifs en 2019:

En milliers d'euros	31/03/19			31/03/18		
	Total des secteurs	Ajust.de conso.	Total consolidé des secteurs à présenter	Total des secteurs	Ajust. de conso.	Total consolidé des secteurs à présenter
Produits financiers	3 689	-2 931	758	5 499	-5 417	82
Charges financières	1 691	-1 669	22	1 888	-1 371	517
Investissements	774	0	774	783	0	783
Amortissements	696	-19	677	706	-34	672
Pertes de valeur sur les immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0
Reprise de pertes de valeur sur les immobilisations corporelles et incorporelles	0	0	0	0	0	0

■ Information géographique :

Au niveau des sociétés intégrées selon la méthode de l'intégration globale, 3 entités, Graines Voltz SA, Ball Ducrettet SAS et Saulais SAS sont localisées en France. Les quatre autres entités sont situées hors de France :

- Iberia Seeds : Espagne,
- Topsem : Algérie,
- Graines Voltz Turquie : Turquie,
- Semences Marocaines Professionnelles : Maroc.

Il y a donc des actifs non courants situés hors de France. Ceux-ci représentent :

En milliers d'euros	31/03/19	31/03/18
Immobilisations incorporelles	0	0
Immobilisations corporelles	119	115
Actifs financiers	0	0
Total	119	115

Pour les besoins de la présentation de l'information par secteur géographique, les produits sectoriels sont déterminés sur la base de la localisation géographique des clients.

En milliers d'euros	31/03/19	31/03/18
France	39 278	37 623
Europe et Moyen Orient	3 686	3 575
Afrique	3 929	4 190
Autres	39	110
Total	46 932	45 498

3 – Evènements de l'exercice.

Graines Voltz SA en sa qualité d'associé unique a décidé la transmission universelle du patrimoine de la société Saulais SAS. La date d'effet comptable est le 15 mars 2019.

4 – Les postes du résultat global et de l'état de situation financière.

Note 1 - Le chiffre d'affaires

Les règles appliquées pour la comptabilisation et l'évaluation du chiffre d'affaires :

Les produits provenant de la vente de biens dans le cadre des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des retours et ristournes, remises commerciales et rabais pour quantités.

Les produits sont comptabilisés lorsqu'il existe une indication objective, prenant en général la forme d'un contrat de vente qui est exécuté, que les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés au client, que la recouvrabilité de la contrepartie est probable, que les coûts encourus ou à encourir associés et le retour possible des marchandises peuvent être évalués de manière fiable, que le groupe n'est plus impliqué dans la gestion des biens et que le montant des produits peut être évalué de manière fiable.

S'il est probable que des remises seront octroyées et que leur montant peut-être évalué de manière fiable, la remise est comptabilisée en moins des produits lorsque la vente est comptabilisée.

La répartition par nature du chiffre d'affaires :

En milliers d'euros	Variation en %	31/03/19	31/03/18
Ventes de produits	3.28	46 628	45 148
Ventes de services	-13.39	304	351
Total	3.15	46 932	45 499

Note 2 – Les frais de personnel

Les frais de personnel présentent les caractéristiques suivantes :

Évolution des frais de personnel :

En milliers d'Euros	31/03/19	31/03/18
Rémunérations brutes	6 818	6 277
Charges sociales	2 581	2 306
Avantages au personnel : indemnité départ en retraite	101	75
En déduction des frais de personnel lié à l'activité de recherche et développement donnant lieu au CIR	0	0
Participation des salariés	936	434
Total	10 436	9 092

Les stock-options – paiements fondés sur des actions :

Conformément à l'application de la norme IFRS 2, le Groupe a comptabilisé au 30 septembre 2014 une charge de personnel en contrepartie des capitaux propres. Cette charge de personnel a été évaluée à la juste valeur des options.

Le plan de 63 897 actions attribué le 20 décembre 2013 s'est terminé le 19 décembre 2018. 13 342 options avaient été levées au cours de l'exercice précédent. A l'issue de ce plan, 49 218 actions n'ont pas été exercées.

Le plan de 33 111 actions attribué le 12 juillet 2013 s'est terminé le 12 juillet 2018. 17 121 options ont été levées, elles ont été attribuées au prix de 20,07 €. Une moins-value de levée d'option a été constatée dans les comptes pour un montant de 5 650 €. A l'issue de ce plan, 13 670 actions n'ont pas été exercées.

De plus, la société Graines Voltz SA avait acquis 11 915 actions pour 189 591.50 € en février 2016. Ces actions ont été acquises en vue d'être attribuées à un plan déterminé.

Par conséquent, Graines Voltz SA détient 74 803 actions à la date du 31 mars 2019. Le Conseil d'Administration du 18 mars 2019 décide de ne pas réaffecter ces actions auto-détenues à un nouveau plan d'actions et de convoquer une assemblée générale extraordinaire afin de procéder à leur annulation.

Conformément à la norme IAS 32, ces actions auto-détenues ont été déduites des capitaux propres de la société pour 1 704 k€.

Le crédit impôt pour la compétitivité des entreprises (CICE) :

La comptabilisation du CICE selon les normes IFRS a été réalisée en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel.

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants : comptabilisation en moins des charges de personnel de la somme de 63 k€.

Les avantages au personnel :

En accord avec les lois, le groupe Graines Voltz participe à divers régimes de retraites et d'indemnités de départ constitutifs d'avantages postérieurs à l'emploi.

Les cotisations à payer à un régime à cotisations définies sont comptabilisées en charge lorsque le service correspondant est rendu.

Les régimes à prestations définies, correspondant aux indemnités de départ à la retraite, sont comptabilisés au bilan en provision pour risques et charges. Ces engagements sont évalués selon une méthode actuarielle, assise sur la totalité du personnel classé par catégories socio-professionnelles et par ancienneté. La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédit projetées.

Selon la méthode des unités de crédit projetées, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'engagement, celui-ci étant ensuite actualisé.

Pour l'ensemble des sociétés: les indemnités de départ en retraite sont déterminées selon les dispositions des conventions collectives dont dépendent les salariés au sein des sociétés.

La base de salaire retenue pour le calcul est le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée. Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de P.B.O. (Projected Benefit Obligation).

La P.B.O. représente la valeur actuelle probable des droits acquis évaluées en tenant compte des augmentations de salaire (dégressives avec l'âge) jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn over et d'espérance de vie.

Il a été retenu une table de turn over « moyen » et systématiquement décroissant en fonction de l'âge.

Les réévaluations du passif au titre des indemnités de départ à la retraite, qui correspondent aux écarts actuariels sont comptabilisés immédiatement en autres éléments du résultat global.

Le Groupe détermine la charge d'intérêts sur le passif en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les obligations au titre des indemnités de départ à la retraite, au passif, tel que déterminé au début de l'exercice. Ce passif est ajusté le cas échéant de toute variation résultant du règlement de prestations au cours de la période.

Les charges d'intérêt et les autres charges au titre des régimes à prestations définies sont comptabilisées en résultat net.

Principales hypothèses utilisées :

Il a été retenu une table de turn over « moyen » et systématiquement décroissant en fonction de l'âge. Il a été retenu un âge de départ à la retraite de 67 ans au 31 mars 2019.

La revalorisation des salaires peut être linéaire ou variable. Elle est ainsi représentée sous forme de tables qui expriment un taux d'évolution de la rémunération par âge. La table retenue est celle de la décroissance moyenne.

Le taux de charges sociales patronales retenu est de 39%.

Le taux d'actualisation utilisé est le taux IBOXX Corporates AA à la date de clôture, soit 1.04 % au 31 mars 2019.

Les réévaluations du passif au titre des indemnités de départ à la retraite, qui correspondent aux écarts actuariels sont comptabilisés en « autres éléments du résultat global », conformément à la norme IAS 19, ces écarts actuariels s'élèvent au 31 mars 2019 à 76 102 €.

Les provisions pour avantages au personnel se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	31/03/19	31/03/18
Provision pour indemnités de départ en retraite	967	840
Provision pour indemnités de départ en retraite classé en passif concernant des actifs non courants destinés à la vente	0	0
Total	967	840

En milliers d'euros	Provision pour indemnités de départ en retraite
Au 30/09/18	789
Charges de personnel	102
Autres éléments du résultat global	76
Variation de périmètre	
Au 31/03/19	967

Effectif annuel moyen :

	31/03/19	31/03/18
Cadres	123	108
Non cadres	164	160
Total	287	268

Note 3 - Les impôts et taxes

La Contribution Economique Territoriale (CET) a deux composantes : la Contribution Foncière Territoriale (CFE) et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE). Ces deux contributions sont classées en charges opérationnelles correspondant au classement le plus approprié.

Le crédit impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) est classé en diminution des charges de personnel.

Note 4 - Les dotations aux dépréciations

Les stocks et en-cours de production sont évalués au plus bas de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Les coûts sont généralement calculés selon la méthode du prix moyen pondéré ; ils intègrent les frais de transport liés à l'achat, les frais de manutention et les escomptes obtenus.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour la réalisation de la vente.

Le cas échéant des dépréciations sont comptabilisées. Les principaux risques qu'elles couvrent sont :

- Ceux révélés par les tests de germination auxquels procède la société de manière régulière. En effet, une graine qui n'est plus aux normes du taux de germination acceptable (variable en fonction des espèces) n'est plus commercialisable. S'il y a un risque de non germination, les semences conservées, et donc inventoriées, sont provisionnées à 100%.
- L'inadéquation des produits compte tenu des changements de consommation et de l'abandon de certains marchés géographiques. Les lots achetés depuis plus de 36 mois et n'ayant pas de mouvement de vente sur les 24 derniers mois sont provisionnés à 95 %. Les lots achetés depuis moins de 36 mois ne sont pas provisionnés. Les lots achetés depuis plus de 36 mois et ayant des mouvements de vente sur les 24 derniers mois sont provisionnés de la façon suivante :

Si le rapport quantité en stock / ventes des 24 derniers mois est :

- Inférieur à 100 : le lot n'est pas déprécié ;
- Compris entre 100 et 200 : le lot est déprécié à 10 % ;
- Compris entre 200 et 300 : le lot est déprécié à 20 % ;
- Compris entre 300 et 400 : le lot est déprécié à 30 % ;
- Compris entre 400 et 500 : le lot est déprécié à 40 % ;
- Compris entre 500 et 600 : le lot est déprécié à 50 % ;
- Compris entre 600 et 700 : le lot est déprécié à 60 % ;
- Compris entre 700 et 800 : le lot est déprécié à 70 % ;
- Compris entre 800 et 900 : le lot est déprécié à 80 % ;
- Supérieur à 900 : le lot est déprécié à 90 %

Une provision pour dépréciation des stocks a été comptabilisée pour tenir compte de ces risques. La reprise nette aux dotations constituée au 31 Mars 2019 s'élève à 1 897 k€.

Les créances commerciales sont enregistrées initialement à la juste valeur. La juste valeur des créances clients est assimilée à la valeur nominale.

Les dépréciations des créances commerciales tiennent compte du niveau de pertes attendues du portefeuille client dès l'initiation de la créance, ce que traduit le niveau de provisionnement qui s'élève à 6.46 % des créances brutes à fin mars 2019.

La reprise nette aux dotations constituée au titre du l'exercice arrêté au 31 mars 2019 s'élève à 2 636 k€.

Les dotations aux provisions :

Le groupe est soumis dans le cadre normal de son activité à des risques divers. Les différents litiges font l'objet d'une appréciation individuelle, et les provisions en découlant sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables de dédommagement à la date du 31 mars 2019.

Les prétentions de tiers dont il n'est pas probable ou certain qu'elles provoqueront une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci constituent un passif éventuel.

Evolution :

En milliers d'Euros	31/03/19	31/03/18
Dotation nette aux dépréciations d'actifs immobilisés	-	-182
Dotation nette aux dépréciations d'actifs	4 533	-1 715
Dotation nette aux provisions pour risque	130	7
Total	4 633	-1 890

Note 5 – Autres produits et charges d'exploitation

Evolution :

En milliers d'Euros	31/03/19	31/03/18
Produits et charges d'exploitation diverses	219	-74
Créances irrécouvrables	-448	-260
Autres produits et charges d'exploitation	-229	-334

Note 6 – Autres produits et charges opérationnels

Evolution :

En milliers d'Euros	31/03/19	31/03/18
Plus et moins-value de cession	33	3
Résultat levée stock option	-	-
Résultat de cession	-	15
Autres charges exceptionnelles et produits exceptionnels	-138	3
Dotations nettes aux provisions non récurrentes	-	-
Autres produits et charges opérationnels	-104	80

Note 7 – Le coût de l'endettement

Evolution :

En milliers d'Euros	31/03/19	31/03/18
Produits de trésorerie et équivalent de trésorerie	0	0
Charges d'intérêt	-80	-89
Charges d'intérêts sur contrats de locations financières	0	0
Coût de l'endettement	-80	--89

Note 8 – Les autres produits et charges financiers par catégorie comptable d'actifs et passifs financiers

Evolution :

En milliers d'Euros	31/03/19	31/03/18
Actifs financiers	-45	19
Résultat de change, net	783	-402
Prêts et créances	58	37
Total	796	-346

Note 9 – Les impôts sur les résultats

Les impôts courants :

France :

Le taux de base de l'impôt sur les sociétés en France est de 28 % jusqu'à un bénéfice imposable de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà.

La loi de finances rectificative pour 2012 adoptée le 29 décembre 2012 fixe de nouvelles règles de report des déficits en avant et en arrière pour les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés. L'imputation des déficits antérieurs sur le bénéfice fiscal d'un exercice n'est possible qu'à hauteur d'un plafond égal à 1 million d'euros majoré d'un montant dorénavant égal à 50% du bénéfice imposable de l'exercice excédant cette première limite.

Le report en arrière du déficit de l'exercice est désormais limité à un exercice au lieu de trois et son montant est limité à 1 M€.

La loi sur le financement de la sécurité sociale n° 99-1140 du 29 décembre 1998 a institué un complément d'imposition de 3,3 % du montant de l'impôt de base dû lorsque le montant de l'impôt est supérieur à 763 000 Euros. Ainsi, pour ces sociétés françaises, le taux d'imposition se trouve majoré de 1,1 %.

Par conséquent, le taux d'imposition a été retenu pour 34.22 %.

Etranger :

En Espagne, celui-ci s'élève à 30%. Les sociétés dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 8 000 K€ bénéficient d'un taux d'imposition réduit de 25% applicable sur la partie du bénéfice n'excédant pas 120 202 €.

En Algérie, le taux de base de l'impôt est de 26%.

En Turquie, le taux de base de l'impôt est de 22%.

Au Maroc, le taux de base de l'impôt est de 31%.

Le rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge théorique d'impôt est le suivant :

PREUVE DE L'IMPOT	TOTAL
Résultat consolidé après impôt	7 583
Résultat des sociétés mises en équivalence	
Résultat net consolidé après impôt des sociétés intégrées	7 583
Impôt réel	4 496
Impôt différé changement de taux au résultat (CRC-99-02)	-26
Résultat reconstitué avant impôt des sociétés intégrées	12 053
IMPOT THEORIQUE GROUPE	4 125
ECART ENTRE IMPOT THEORIQUE GROUPE ET IMPOT REEL	371
JUSTIFICATION DE L'ECART	
Ecart sur base imposées à taux différenciés	-176
Produits (minoration) d'impôts des autres éléments que l'impôts société	
Charges (Majoration) d'impôts des autres éléments que l'impôts société	
Justification de l'écart lié au calcul de l'impôt	-176
Ecarts permanents (Résultat non imposé hors dividendes internes)	60
Ecarts entre Variation bilancielle et Résultat	
Ecarts temporaires	-20
Déficit exercice non activé	22
Utilisation déficit antérieur	
Imposition plus-values antérieures	
Résultat fiscal transféré ou attribué	
Résultat imposé ultérieurement	
Dividendes reçus non imposés ou imposés partiellement	479
Résultat sociétés transparente fiscalement	
Limitation des IDA/IDP	6
Résultat et corrections intégration fiscale	
Justification de l'écart lié aux bases fiscales	547
JUSTIFICATION GLOBALE DE L'ECART ENTRE IMPOT THEORIQUE ET IMPOT REEL	371

Les impôts différés :

Conformément à la norme IAS 12, des impôts différés sont calculés sur les différences temporaires entre la base imposable et la valeur comptable des actifs et passifs. Les principaux éléments pris en compte à ce titre concernent :

- Les retraitements de consolidation introduisant une divergence entre la comptabilité et la fiscalité (options fiscales dérogatoires et crédits-bails).
- Les différences entre base comptable et fiscale.

Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé :

- les différences temporelles liées à la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable
- les différences temporelles liées à des participations dans des filiales, entreprises associées et partenariats dans la mesure où le groupe est capable de contrôler la date du renversement des différences temporelles et il est probable qu'elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible ;
- les différences temporelles imposables générées par la comptabilisation initiale d'un goodwill.

Des actifs d'impôts différés sont inscrits au bilan dans la mesure où il est probable qu'ils soient récupérés au cours des années ultérieures. Ceci concerne l'ensemble des actifs d'impôts différés à l'exclusion des déficits. Le groupe a pris cependant la décision de plafonner ces impôts différés actifs à hauteur des impôts différés passifs de ces filiales pour un montant de 7 K€.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé, sur la base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Selon la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés.

Évolution :

En milliers d'Euros	31/03/19	31/03/18
Impôts courants	5 298	3 047
Impôts différés	-828	-702
<i>dont différences temporaires</i>	<i>(24)</i>	<i>(462)</i>
<i>dont activation des déficits</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>dont plafonnement des Impôts Différés Actifs</i>	<i>(7)</i>	<i>156</i>
<i>dont provisions réglementées</i>	<i>10</i>	<i>(20)</i>
<i>dont évaluation des actions propres juste valeur</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>dont provision pour dépréciation des actifs</i>	<i>717</i>	<i>(40)</i>
<i>dont élimination des produits internes</i>	<i>94</i>	<i>(135)</i>
<i>dont autres retraitements consolidés</i>	<i>38</i>	<i>(202)</i>
Total	4 470	2 345

Les créances et dettes d'impôts exigibles :

Le détail est le suivant :

En milliers d'Euros	31/03/19	31/03/18
Créances d'impôts exigibles	-	27
Dettes d'impôts exigibles	2 601	1 287

La variation des actifs et passifs d'impôts différés :

Elle s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	Au 30/09/18	Résultat au 31/03/19	Autres éléments du résultat global 31/03/19	Variation Périmètre	Au 31/03/19
Impôts différés actifs	1 006	100	16	0	1 122
<i>dont différences temporaires</i>	<i>(54)</i>	<i>(24)</i>			<i>(78)</i>
<i>dont engagement retraite Saulais</i>	<i>180</i>	<i>6</i>			<i>180</i>
<i>dont élimination des résultats internes</i>	<i>224</i>	<i>234</i>			<i>224</i>
<i>dont provisions pour dépréciation des actifs</i>	<i>605</i>				<i>605</i>
<i>dont autres retraitements</i>	<i>50</i>	<i>(116)</i>	<i>16</i>		<i>(50)</i>
Impôts différés passifs	1 626	(728)	0	676	1 574
<i>dont provisions réglementées</i>	<i>32</i>	<i>(10)</i>			<i>21</i>
<i>dont retraitement prix des titres de participation</i>	<i>297</i>	<i>0</i>			<i>297</i>
<i>dont retraitement provision dépréciation actions propres</i>	<i>116</i>	<i>0</i>			<i>116</i>
<i>dont autres retraitements</i>	<i>1183</i>	<i>(718)</i>		<i>676</i>	<i>1 141</i>
Impact total sur le résultat		(828)			

L'impôt différé découlant de la première application de la norme IFRS 9 s'élève à 676 k€, il a directement été constaté en réserves consolidés.

Les informations sur les déficits fiscaux et actifs d'impôts différés non constatés :

Le groupe procède à l'examen des perspectives d'activité et de résultat des sociétés Iberia Seeds et Graines Voltz Turquie.

Les déficits utilisables au 31 mars 2019 ont donc fait l'objet d'un enregistrement à l'actif du bilan consolidé.

Par contre, il existe un risque de non utilisation, dans un délai raisonnable, des déficits de la société Graines Voltz Turquie et Iberia Seeds. Les déficits de ces sociétés n'ont donc pas fait l'objet d'une activation dans les comptes consolidés. Le montant des déficits fiscaux de l'exercice non activés s'élève à 22 k€.

Au 31 mars 2019, il n'existe plus de déficits fiscaux activés.

Note 10 – Le résultat pour une action

Le résultat net de base par action :

Le groupe présente un résultat par action de base et dilué pour ses actions ordinaires. Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre

moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice ajusté du nombre d'actions propres détenues.

Le nombre moyen d'actions ressort pour l'exercice à 1 295 197.

L'évolution de ce résultat pour une action est la suivante :

En Euros	31/03/19	31/03/18
Résultat consolidé part du groupe (en €)	7 605 652	2 960 997
Nombre d'actions	1 295 197	1 272 345
Résultat (en €) par action	5.87	2.33

Le résultat net dilué par action :

Le résultat par action dilué est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation ajusté du nombre d'actions propres détenues des effets de chaque catégorie d'instruments dilutifs qui comprennent les stocks options consentis sous forme de souscription d'actions.

L'évolution de ce résultat pour une action est la suivante :

En Euros	31/03/19	31/03/18
Résultat consolidé part du groupe (en €)	7 605 652	2 960 997
Nombre d'actions	1 370 000	1 370 000
Résultat (en €) par action	5.55	2.16

Dividendes versés par action :

En Euros	31/03/19	31/03/18
Dividende (en €) par action	6	4

L'assemblée générale des actionnaires a décidé une distribution de dividendes de 6 € par action.

Note 11 – Le goodwill

Evaluation des goodwill :

Dans le cadre de son développement, le groupe a été amené à réaliser des opérations de croissance externe et à reconnaître plusieurs goodwill.

Ces goodwill sont alloués aux unités génératrices de trésorerie (UGT) générant des flux de trésorerie identifiables et indépendants. Les UGT ont été définies au niveau des entités juridiques du groupe.

Au 31 mars 2019, le montant des goodwill s'établit à 6 205 k€.

En milliers d'euros	31/03/19	31/03/18
Valeur brute à l'ouverture	7 414	7 414
Dépréciation à l'ouverture	1 450	1 447
Valeur nette à l'ouverture	6 205	6 208
Acquisition de l'exercice	-	-
Sortie de l'exercice	-	-
Dépréciation	-	3
Reprise		
Valeur nette à la clôture	6 205	6 205

Les tests de dépréciation des goodwill :

Des tests de dépréciation leur sont appliqués au minimum une fois par an et dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié du fait d'une valeur recouvrable inférieure à la valeur nette comptable du goodwill.

Au 31 mars 2019, les valeurs d'utilité des Goodwill et des UGT ont été évaluées selon des projections de flux de trésorerie des UGT correspondantes sur une période de 3 ans puis extrapolées sur les années suivantes.

Le calcul prend en compte une valeur terminale correspondant à la capitalisation des flux de trésorerie générés la dernière année de prévision. Les hypothèses retenues en matière d'évolution des ventes et des dépenses sont déterminées par la direction en fonction des résultats passés et des tendances de développement des marchés concernés. Les évaluations de flux de trésorerie actualisés sont sensibles à ces hypothèses ainsi qu'aux modes de consommation et aux facteurs économiques.

Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs est un taux après impôt, appliqué à des flux de trésorerie après impôt et correspond au coût moyen pondéré du capital. Ce taux est la résultante de taux spécifiques pour chaque marché ou zone géographique en fonction des risques qu'ils représentent.

Pour l'ensemble des UGT, les hypothèses suivantes, considérées comme des hypothèses clés, ont été utilisées pour calculer la valeur actualisée des flux de trésorerie prévisionnels des UGT :

- Nombre d'années de données prévisionnelles : 3 ans.
- Taux de croissance de chiffre d'affaires retenu pour le flux normatif: 0,5 %
- Taux d'actualisation après impôt : des taux différents, provenant de données de marché, ont été retenus pour chaque UGT ; ils varient de 7,0 % à 10,8 % selon les zones.

Aucune perte de valeur complémentaire n'a été constatée au 31 mars 2019.

Note 12 – Les autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Lorsque leur durée d'utilité est définie, les immobilisations incorporelles sont amorties sur leur durée d'utilisation attendue par Graines Voltz. Cette durée est déterminée au cas par cas en fonction de la nature et des caractéristiques des éléments inclus dans cette rubrique.

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, examinés à chaque clôture. Il est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie.

Ainsi, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité définie sont valorisées au coût diminué des amortissements et des pertes de valeur et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie sont valorisées au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Le coût de ces actifs correspond :

- Au prix d'achat majoré de tout coût directement attribuable à la préparation de l'actif en vue de son utilisation prévue, pour les actifs acquis séparément.
- À la juste valeur, à la date d'acquisition, pour les actifs acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises.

Le cas échéant, le mode d'amortissement retenu est linéaire.

a. Fichiers de coordonnées clients acquis

Les éléments figurant au bilan correspondent à des droits contractuels qui ne sont pas limités dans le temps, à savoir des rachats de fichiers clients.

Les clients provenant de ces fichiers sont totalement confondus dans l'activité de la société, tant par leur nature que par les produits qu'ils achètent. Aussi, ces fichiers ne peuvent être amortis ou dépréciés, l'activité de la société générant des flux de trésorerie nets suffisants pour justifier leur valeur nette comptable.

b. Obtention végétale

Les acquisitions portent sur la propriété de variétés de légumes pour les commercialiser en exclusivité. Elles sont amorties sur huit ans.

c. Les logiciels

En fonction du domaine d'application des logiciels, la durée d'utilité est comprise entre 1 et 3 ans.

Les amortissements et dépréciations sont comptabilisés en résultat opérationnel. Les dotations aux amortissements de l'exercice s'élèvent à 33 k€.

Evolution des immobilisations incorporelles

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition	7 654 943					7 654 943
Frais d'établissement	331				32	363
Frais de recherche et développement	17 622				392	18 014
Concessions, brevets et droits similaires	1 160 311	61 836				1 222 147
Fonds commercial	661 615					661 615
Autres immobilisations incorporelles	430 960				8	430 968
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Immobilisations Incorporelles brutes	2 270 839	61 836			432	2 333 107

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition	1 449 729					1 449 729
Frais d'établissement	331				32	363
Frais de recherche et développement	17 622	2 235	2 124		281	18 014
Concessions, brevets et droits similaires	1 008 984	22 561				1 031 545
Fonds commercial	190 864					190 864
Autres immobilisations incorporelles	30 734	8 414			8	39 156
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Amortissements et provisions	1 248 535	33 210	2 124		321	1 279 942

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition	6 205 214					6 205 214
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement		-2 235	-2 124		111	
Concessions, brevets et droits similaires	151 327	39 275				190 602
Fonds commercial	470 751					470 751
Autres immobilisations incorporelles	400 226	-8 414				391 812
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Valeurs nettes	1 022 304	28 626	-2 124		111	1 053 165

Note 13 – Les immobilisations corporelles

Concernant les immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont, selon la norme IAS 16, comptabilisées à leur coût d'acquisition ou, le cas échéant, à leur coût de production diminué des amortissements et perte de valeur.

En application de la norme IAS 20, les subventions d'investissements sont enregistrées en déduction de la valeur d'acquisition des immobilisations dont elles ont servi à assurer une partie du financement.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition, sous déduction, le cas échéant d'une valeur résiduelle.

La durée d'amortissement des différentes catégories d'immobilisations est fondée sur leur durée d'utilité estimée et revues annuellement :

- Terrains : non amortis
- Agencement des terrains : 5 à 8 ans
- Bâtiments : 10 à 30 ans
- Installations générales agencements et aménagements : 3 à 10 ans
- Matériel et outillage : 3 à 10 ans
- Matériel de transport : 3 ans
- Matériel de bureau et informatique : 2 à 10 ans
- Mobilier : 5 à 10 ans

Les amortissements et dépréciations sont comptabilisés en résultat opérationnel. Les dotations aux amortissements de l'exercice s'élèvent à 644 k€.

Au cours de la période, le groupe a acquis des immobilisations corporelles pour une valeur de 762 k€ nette de subvention reçue.

Au cours de la période, le groupe a cédé des immobilisations corporelles pour un prix de cession de 66 k€.

Selon la norme IAS 36 « dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations corporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, examinés à chaque clôture. Le groupe n'a pas identifié d'indice de perte de valeur au 31 mars 2019.

Evolution des immobilisations corporelles

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains	450 789					450 789
Constructions	12 483 709	16 162		7 753	-185 574	12 322 050
Installations techniques, matériel, outillage	4 854 249	52 498		-7 754	428	4 899 421
Autres immobilisations corporelles	5 629 734	679 549	287 322	-1	13 878	6 035 838
Immobilisations en cours	48 947	14 164				63 111
Avances et acomptes						
Valeurs brutes	23 467 428	762 373	287 322	-2	-171 268	23 771 209

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains	89 681	1 207	156			90 732
Constructions	9 862 455	211 450	21 518		-185 574	9 866 813
Installations techniques, matériel, outillage	4 421 718	82 347			389	4 504 454
Autres immobilisations corporelles	4 169 710	348 852	254 687		9 254	4 257 085
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Amortissements et provisions	18 543 564	643 856	276 361		-175 931	18 719 084

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains	361 108	-1 207	-156			360 057
Constructions	2 621 254	-195 288	-21 518	7 753		2 455 237
Installations techniques, matériel, outillage	432 531	-29 849		-7 754	39	394 967
Autres immobilisations corporelles	1 460 024	330 697	32 635	-1	4 624	1 778 753
Immobilisations en cours	48 947	14 164				63 111
Avances et acomptes						
Valeurs nettes	4 923 864	118 517	10 961	-2	4 663	5 052 125

Note 14 – Participations, mises en équivalence et autres actifs financiers

Les titres de participation non consolidés figurent dans la rubrique des autres actifs financiers non courants. Ils représentent la quote-part de capital détenue dans les sociétés non consolidées. Ils sont classés en actifs disponibles à la vente.

Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés initialement à la juste valeur plus les coûts de transaction directement attribuables. Puis ils sont évalués à la juste valeur (à l'exception des actifs dont la juste valeur ne peut être évaluée de manière fiable) et toute variation en résultant est comptabilisée en autres éléments du résultat global et accumulée dans la réserve de juste valeur, à l'exception du montant des pertes de valeur et, pour les instruments d'emprunts, des écarts de change.

Les autres actifs financiers non courants (créances rattachées à des participations essentiellement) sont dans la catégorie des prêts et créances. Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables. Après la comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Autres actifs financiers

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations	29 441					29 441
Actifs nets en cours de cession Participations par mises en équivalence						
Autres titres immobilisés	12 720					12 720
Prêts						
Autres immobilisations financières	392 962	340	84 150			309 152
Créances rattachées à des participations	408 715	-34 331	-4 707			379 091
Valeurs brutes	843 838	-33 991	79 443			730 404

Provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations	25 740					25 740
Actifs nets en cours de cession Participations par mises en équivalence						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
Créances rattachées à des participations	333 355	45 736				379 091
Provisions	359 095	45 736				404 831

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations	3 701					3 701
Actifs nets en cours de cession Participations par mises en équivalence						
Autres titres immobilisés	12 720					12 720
Prêts						
Autres immobilisations financières	392 962	340	84 150			309 152
Créances rattachées à des participations	75 360	-80 067	-4 707			
Valeurs nettes	484 743	-79 727	79 443			325 573

Les autres titres de participation représentent une valeur nette comptable globale de 4 k€ au 31 mars 2019. Cette valeur nette comptable est représentative de la juste valeur.

Note 15 – Les stocks

Les stocks et en-cours de production sont évalués au plus bas de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Les coûts sont généralement calculés selon la méthode du prix moyen pondéré ; ils intègrent les frais de transport liés à l'achat, les frais de manutention et les escomptes obtenus.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour la réalisation de la vente.

Le cas échéant des dépréciations sont comptabilisées. Les principaux risques qu'elles couvrent sont ceux révélés par les tests de germination auxquels procède la société de manière régulière, ainsi que l'inadéquation des produits liée aux changements de consommation et de l'abandon de certains marchés géographiques.

Méthode de provisionnement des stocks :

Le principe de constitution des provisions couvrant le risque de non germination est le suivant :

Les semences conservées et inventoriées présentant un risque de non germination sont provisionnées à 100%.

Le principe de constitution des provisions couvrant le risque de non commercialisation a été fixé de la manière suivante :

La provision pour dépréciation est déterminée par lot.

Les lots achetés depuis plus de 36 mois et n'ayant pas de mouvement de vente sur les 24 derniers mois sont provisionnés à 95 %.

Les lots achetés depuis plus de 36 mois et ayant des mouvements de vente sur les 24 derniers mois sont provisionnés de la façon suivante :

Si le rapport quantité en stock / ventes des 24 derniers mois est :

- Inférieur à 100 : le lot n'est pas déprécié ;
- Compris entre 100 et 200 : le lot est déprécié à 10 % ;
- Compris entre 200 et 300 : le lot est déprécié à 20 % ;
- Compris entre 300 et 400 : le lot est déprécié à 30 % ;
- Compris entre 400 et 500 : le lot est déprécié à 40 % ;
- Compris entre 500 et 600 : le lot est déprécié à 50 % ;
- Compris entre 600 et 700 : le lot est déprécié à 60 % ;
- Compris entre 700 et 800 : le lot est déprécié à 70 % ;
- Compris entre 800 et 900 : le lot est déprécié à 80 % ;
- Supérieur à 900 : le lot est déprécié à 90 %

Les lots achetés depuis moins de 36 mois ne sont pas provisionnés.

Les principes de dépréciation des stocks ont été appliqués de façon homogène dans les sociétés du groupe, telles qu'énoncés aux paragraphes précisant les principes et méthodes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés.

Une provision pour dépréciation des stocks a été comptabilisée pour tenir compte du risque de non germination et du risque de non commercialisation des stocks. La reprise nette aux provisions constituée au 31 mars 2019 est de 1 897 k€.

Évolution des valeurs nettes comptables :

En milliers d'Euros	Matières premières	En cours de production	Marchandises	Total
Au 30/09/17	835	157	10 236	11 228
Au 30/09/18	573	154	10 332	11 059
Au 31/03/19	1 105	1 008	16 624	18 737

A titre d'information les dépréciations de stocks se montent à 2 396 k€ au 31 mars 2019 contre 4 264 k€ au 30 septembre 2018 et concernent uniquement les marchandises. Ces dépréciations sont déterminées de manière individualisée, à la fin de chaque période.

Note 16 – Les clients et autres débiteurs

Les créances sont valorisées à leur juste valeur lors de leur évaluation initiale.

Evolution des valeurs nettes comptables :

En milliers d'euros	31/03/19	31/03/18
Clients et comptes rattachés	55 618	52 832
Dépréciation des comptes clients	(3 595)	(8 931)
Total net des clients et comptes rattachés	52 023	43 901
Avances et acomptes versés	197	202
Autres créances fiscales et sociales	1 571	1 222
Dépréciation des autres créances	(24)	(24)
Charges constatées d'avance	1 538	1 211
Total des autres actifs courants	3 282	2 611

Les créances commerciales sont enregistrées initialement à la juste valeur. La juste valeur des créances clients est assimilée à la valeur nominale compte tenu des échéances de paiement

Les dépréciations des créances commerciales tiennent compte du niveau de pertes attendues du portefeuille client dès l'initiation de la créance, ce que traduit le niveau de provisionnement qui s'élève à 6.46 % des créances brutes à fin mars 2019.

Le groupe n'a pas recours à l'affacturage ou à des transactions visant à faire sortir des créances du bilan.

Les créances fiscales :

Le poste « créances fiscales » est principalement constitué des créances sur l'Etat au titre de la TVA.

Note 17 – La trésorerie et équivalent de trésorerie

Conformément à la norme IAS 7 "Tableau des flux de trésorerie", la ligne "Trésorerie et équivalents de trésorerie" figurant au bilan consolidé comprend :

- les disponibilités,

- les placements à court terme liquides et facilement convertibles en un montant déterminable de liquidités et présentant un risque négligeable de variation de valeur.

Evolution :

En milliers d'euros	31/03/19	31/03/18
Placements à court terme	0	0
Disponibilités	13 101	10 938
Total	13 101	10 938

Note 18 – Les dettes financières courantes et non-courantes

La norme IAS 1 prévoit que les actifs et passifs doivent être classés sous des rubriques « courant » et « non courant ».

Les emprunts et dettes financières sont comptabilisés initialement à la juste valeur ajustée de tout coût de transaction directement attribuable. Après la comptabilisation initiale, ces passifs sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les dettes financières non courantes :

En milliers d'euros	31/03/19	31/03/18
Part des emprunts bancaires à plus d'un an	3 388	4 225
<i>dont à moins de 2 ans</i>	<i>2 039</i>	<i>1 562</i>
<i>dont de 2 à 5 ans</i>	<i>1 349</i>	<i>1 809</i>
<i>dont à plus de 5 ans</i>		<i>854</i>
Variation de l'exercice	-837	-2 138

Les dettes financières courantes :

En milliers d'euros	31/03/19	31/03/18
Part des emprunts bancaires à moins d'un an	4 054	3 124
Part des dettes de locations financières à moins d'un an	0	0
Dividendes à verser	0	5 059
Découverts bancaires	33 216	17 183
Total	37 270	25 366
Variation de l'exercice	11 904	1 232

Les principales informations et analyses relatives à la variation des dettes financières sont présentées dans le tableau de flux de trésorerie.

Informations sur les emprunts bancaires :

Les emprunts à moyen terme et long terme mis en place avec nos partenaires financiers sont libellés en Euros et en devises. Les taux d'intérêts sont stipulés soit variables soit fixes.

Le solde restant dû sur l'ensemble des emprunts se chiffre à 7 442 k€ au 31 mars 2019.

Il existe une ligne de trésorerie en dinar algérien, le solde restant dû de cet emprunt s'élève au 31 mars 2019 à 1 956 k€.

Le solde restant dû sur les emprunts garantis par des suretés réelles s'élève à 1 905 k€ au 31 mars 2019.

Informations sur autorisations de découvert :

Le Groupe Voltz bénéficie d'un découvert autorisé pour 32 800 k€ pour lequel aucune garantie n'a été mise en place.

Le Groupe Voltz bénéficie également d'un découvert autorisé pour 100 000 k DZD ; ce découvert est garanti par une caution donnée par la société Graines Voltz.

Note 19 – Les provisions courantes et non-courantes

La norme IAS 1 prévoit que les actifs et passifs doivent être classés sous des rubriques « courant » et « non courant ».

Conformément à IAS 37.14, une provision est comptabilisée lorsque le groupe a une obligation à la clôture à l'égard d'un tiers et qu'il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date de clôture des comptes.

Le groupe Graines Voltz est soumis dans le cadre normal de son activité à des risques divers (litiges commerciaux, restructurations, litiges fiscaux, litiges sociaux...). Les règles suivantes sont appliquées :

Les provisions pour litiges et passifs éventuels :

Ces litiges font l'objet d'une appréciation individuelle et/ou basée sur une estimation statistique des litiges observés dans son domaine d'intervention compte tenu des éléments connus en fin d'exercice.

Les provisions non-courantes :

En milliers d'euros	31/03/19	31/03/18
Provision pour indemnités de retraite	967	840
Ecart d'acquisition négatif	-	-
Autres provisions	-	-
Total	967	840

Les provisions courantes :

En milliers d'euros	Litiges Prud'homau x	Autres litiges	Litiges fiscaux	Risques	Total
Au 30/09/17	0	82	783	1 300	2 165
Dotation		1			1
Provision utilisée					
Provision non utilisée		(55)	(655)		(710)
Variation du périmètre		(11)			(11)
Au 30/09/18	0	17	128	1300	1 445
Dotation					

Provision utilisée			(128)		(128)
Provision non utilisée					
Ajustement lié au taux de change					
Au 31/03/19	0	17	0	1 300	1 317

Note 20 – Les fournisseurs et les autres passifs courants

Les dettes en liaison avec le cycle normal d'exploitation sont comptabilisées sous la rubrique "Fournisseurs et comptes rattachés". Elles sont enregistrées initialement à la juste valeur et ultérieurement au coût amorti.

La juste valeur des dettes fournisseurs est assimilée à la valeur nominale compte tenu des échéances de paiement généralement inférieures à 1 mois.

Ces dettes sont quasi intégralement dues à moins d'un an.

En milliers d'Euros	31/03/19	31/03/18
Fournisseurs et comptes rattachés	10 310	10 553
Passifs d'impôts courants	2 601	1 287
Dettes fiscales et sociales	7 066	6 136
Autres dettes	71	254
Total	20 048	18 230

La variation constatée s'analyse comme suit :

En milliers d'Euros	31/03/19	31/03/18
Variation constatée	1 818	3 197
Dont variation des dettes fournisseurs	(243)	755
Dont variation de l'impôt société	1 314	1 102
Dont variation des dettes fiscales et sociales	428	945
Dont variation de la participation des salariés	502	328
Dont autres variations	(183)	67

Note 21 – Le tableau de flux de trésorerie

La trésorerie nette s'élève au 31 mars 2019 à – 20 115 k€ et correspond aux montants suivants présentés dans le tableau de flux de trésorerie.

En milliers d'euros	31/03/19	31/03/18
Trésorerie et équivalents de trésorerie du bilan	13 101	10 938
Découverts bancaires	-33 216	-22 242
Découverts bancaires classés en passif d'actif destiné à la vente	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie du tableau des flux de trésorerie	- 20 115	-11 304

La variation du BFR lié à l'activité s'élève à - 28 297 k€ et s'analyse comme suit :

- Variation du BFR lié aux stocks : - 7 627 k€
- Variation du BFR lié aux clients et autres débiteurs : - 35 943 k€
- Variation du BFR lié aux dettes courantes : 15 269 k€

Note 22 – Le capital social

En milliers d'euros	31/03/19	31/03/18
Capital émis	1 370 000 €	1 370 000 €
Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	1 370 000	1 370 000
Nombre d'actions émises durant l'exercice	0	0
Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice	1 370 000	1 370 000
Valeur nominale	1 €	1 €
Nombre d'actions autorisées	1 370 000	1 370 000
Nombre d'actions émises entièrement libérées	1 370 000	1 370 000
Nombre d'actions émises et non entièrement libérées	0	0

La politique du groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des banquiers, des créanciers et du marché et de soutenir le développement futur de l'activité. Le capital s'entend comme le capital social, les résultats non distribués et les participations ne donnant pas le contrôle. Le conseil d'administration veille au rendement des capitaux propres.

En milliers d'euros	31/03/19	30/09/18	31/03/18	30/09/17
Total des passifs	64 563	23 178	52 894	29 554
Trésorerie et équivalents de trésorerie du bilan	(13 101)	(9 502)	(10 938)	(12 755)
Dettes nettes	51 462	13 676	41 956	16 799
Total des capitaux propres	36 337	35 312	32 045	34 550
Montant accumulés en capitaux propres au titre des couvertures de flux de trésorerie	0	0	0	0
Capitaux propres ajustés	36 337	35 312	32 045	34 550
Ratio dette nette sur capitaux propres ajustés	0.71	0.39	1.31	0.49

La dette nette correspond à la différence entre les passifs, courants et non courants, et à la trésorerie et équivalent de trésorerie figurant à l'actif du bilan.

Note 23 – Risques

Risques de crédit

Risque de recouvrement sur les créances clients et autres débiteurs

Au 31 mars 2019, le poste clients et comptes rattachés, le poste autres débiteurs et le poste autres actifs courants représentent 55 305 K€ au bilan et comprend un solde net de 52 023 K€ de créances clients, soit 110.85 % du chiffre d'affaires consolidé contre 96.49 % en mars 2018. Les autres débiteurs et autres actifs courants comprennent essentiellement des créances fiscales et sociales pour lesquelles il n'existe pas de risque crédit.

Pour l'ensemble du groupe, les pertes sur créances clients irrécouvrables se sont élevées au 31 mars 2019 à 448 k€, soit 0.95 % du chiffre d'affaires, contre 260 k€, soit 0.57 % au 31 mars 2018.

Evolution des dépréciations des créances clients et des actifs sur contrats

Les dépréciations des créances clients et des actifs sur contrat ont évolué de la façon suivante au cours de l'exercice.

En milliers d'euros	2019
Solde au 01/10/2018 selon IAS 39	8 407
Ajustement lors de la première application d'IFRS 9	(2 194)
Solde au 01/10/2018 selon IFRS 9	6 213
Reprises nettes de dotations aux provisions	(2 636)
Ecart de conversion	17
Solde au 31/03/2019 selon IFRS 9	3 594

Risque sur les actifs financiers courants et non courants

Les titres de participation comprennent essentiellement des titres non cotés de sociétés non consolidées. Ceux-ci s'élèvent au 31 mars 2019 à 4 k€.

La juste valeur des autres titres immobilisés est calculée en fonction des dernières données financières connues à la clôture sur chacune des entités concernées. Les titres immobilisés s'élèvent à 13 k€ au 31 mars 2019, ce montant n'a pas évolué depuis l'exercice précédent.

Risque de liquidité

Les passifs ont majoritairement une échéance inférieure à 1 an. Aucun risque de liquidité n'est identifié dans la mesure où les actifs disponibles sont largement supérieurs aux passifs.

Risque de marché

Gestion du risque prix

Au-delà du risque prix, le Groupe a mis en place une politique de gestion du risque de contrepartie pour son activité. Cette politique vise à se prémunir efficacement du risque de non-paiement en cas de défaillance d'un tiers.

Risque de change

Eu égard à ses activités opérationnelles et de négoce libellées en euros, la société n'est pas exposée aux risques de change.

Note 24 – Les engagements hors bilan

Pour ses opérations courantes, le groupe est engagé à la clôture de la période se terminant au 31 mars 2019 pour les montants suivants :

Engagements de garanties reçues :

En milliers d'euros	31/03/19	31/03/18
Avals et cautions	427	500

Engagements de garanties données :

En milliers d'euros	31/03/19	31/03/18
Nantissement du fonds	0	0
Nantissement des titres de participation	559	853
Hypothèque	0	4 000
Promesse d'hypothéquer	1 500	0
Cautions bancaires	3 460	3 218
Gage espèce	215	1 948
Warrant	0	0
Total	5 734	10 019
Nantissement du fonds	3 460	0

Locations longue durée :

En milliers d'euros	31/03/19	31/03/18
Redevances restant à payer	0	0

Dettes assorties de sûretés réelles :

En milliers d'euros	31/03/19	31/03/18
Dettes garanties : emprunts bancaires	1 905	3 080
Montant des sûretés consenties	3 500	6 000

Les sûretés consenties sont constituées d'une part l'hypothèque sur un bien immobilier et d'autre part le nantissement des actions d'une filiale du Groupe Graines Voltz.

Note 25 – Les transactions avec les parties liées

- Les entreprises liées

Néant

- Les rémunérations des dirigeants

La rémunération allouée aux membres des organes de direction s'est élevée à 179 370 € pour la période allant du 1^{er} octobre 2018 au 31 mars 2019.

Note 26 – Les événements post-clôture

Néant

II. Rapport semestriel d'activité consolidé (du 01.10.2018 au 31.03.2019)

1. Comptes condensés consolidés du semestre écoulé :

	31/03/2019	31/03/2018	VARIATIONS	
			Montant	%
Chiffre d'Affaires total	46 932	45 499	1 433	+3.15%
Résultat opérationnel courant	11 441	5 338	6 103	+114.33%
Résultat opérationnel	11 337	5 418	5 919	+ 109.25%
Charge d'impôt	4 470	2 345	2 125	+90.62%
Résultat net	7 583	2 639	4 944	+187.34%
Résultat net part du groupe	7 606	2 961	4 645	+156.87%

2. Faits majeurs et significatifs :

Le chiffre d'affaires consolidé de notre groupe au 1^{er} semestre (du 1/10/2018 au 31/03/2019) de notre exercice social 2019 (du 1/10/2018 au 30/09/2019) s'élève à 46 932 K€ en hausse de 3.15%.

Le résultat opérationnel courant est de 11 441 K€ contre 5 338 K€ l'an dernier. Il est en hausse de 114.33%.

Le résultat net part du groupe s'établit à 7 606 K€ contre 2 961 K€ au 31 mars 2018, soit une augmentation de 156.87%.

L'activité se déroule sur 8 sites :

- ✓ Pour l'activité de distribution à une clientèle de professionnels, horticulteurs, maraîchers et collectivités : Colmar (68 – GRAINES VOLTZ), Brain sur l'Authion (49 – GRAINES VOLTZ), Thonon Les Bains (74 – BALL DUCRETTET), Algérie (TOPSEM), Espagne (IBERIA SEEDS), Turquie (GRAINES VOLTZ TURQUIE) et Maroc (SEMAPRO). L'ensemble de la gestion des semences est assuré depuis l'établissement de Brain.

- ✓ Pour l'activité de production de jeunes plants : Saint-Barthélemy-d'Anjou (49 – SAULAIS).

3. Evènements importants survenus au cours du semestre et leur incidence sur les comptes :

- Transmission universelle de patrimoine

La société Graines Voltz en sa qualité d'associé unique a décidé la transmission universelle du patrimoine de la société Saulais. La date d'effet comptable est le 15 mars 2019.

- 1ère application de la norme IFRS 9

Le Groupe a appliqué pour la première fois au 31 mars 2019 la norme IFRS 9 qui définit les règles applicables en matière de classement et de comptabilisation des instruments financiers, de dépréciation d'actifs financiers, ainsi qu'en matière de comptabilité de couverture.

Ce changement de méthode comptable est mis en œuvre selon ses dispositions transitoires qui permettent de ne pas retraiter les chiffres des périodes antérieures.

Cette transition vers IFRS 9 a eu un impact positif sur les réserves au 31 mars 2019 de 1518 k€ nets d'impôts différés. Ce changement n'affecte pas le résultat consolidé.

- Changement d'estimation de la dépréciation des stocks

Le Groupe a appliqué au niveau de l'activité de distribution au 31 mars 2019 une nouvelle méthode d'estimation de la provision pour dépréciation des stocks qui couvre le risque de non-commercialisation. La provision pour dépréciation est déterminée par lot et non par article.

Les lots achetés depuis plus de 36 mois sont dépréciés. Le taux de dépréciation varie d'une part en fonction des mouvements des ventes sur les 24 derniers mois et d'autre part en fonction du rapport quantité en stock sur ventes des 24 derniers mois.

Le changement de méthode d'estimation de la dépréciation des stocks a une incidence positive de 1 404 k€ sur le résultat opérationnel courant au 31 mars 2019.

- Changement d'estimation de la dépréciation des clients

Du fait de l'application dans les comptes consolidés de la norme IFRS 9, le Groupe Graines Voltz a mené une réflexion sur la méthode de dépréciation des créances clients utilisée par les filiales du Groupe et a, par conséquent, défini une nouvelle méthode d'estimation de la provision pour dépréciation des clients qui couvre le risque de non-recouvrement.

Seules les créances contentieuses à savoir les créances entrant dans le cadre d'un redressement judiciaire ou d'une liquidation ou transmise à un avocat ou à une société de recouvrement de créances sont dépréciées.

Le changement de méthode d'estimation de la dépréciation des clients a une incidence positive de 2 636 k€ sur résultat opérationnel courant au 31 mars 2019.

4. Description des principaux risques et incertitudes pour le semestre à venir :

Néant

5. Evènements postérieurs à la clôture.

Néant

6. Transactions avec les parties liées

Néant

Mr Christian Voltz, directeur adjoint de Graines Voltz, atteste qu'à sa connaissance, les comptes consolidés complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le rapport semestriel d'activité figurant ci-dessus présente un tableau fidèle des évènements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entres parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Colmar le 27 juin 2019

III. Rapport des commissaires aux comptes sur l'examen limité des comptes consolidés.



Graines Voltz S.A.

Rapport des Commissaires aux Comptes
sur l'information financière semestrielle 2019

Période du 1^{er} octobre 2018 au 31 mars 2019
Graines Voltz S.A.
1, rue Édouard Branly – 68000 COMAR



Grant Thornton
L'instinct de la croissance

5, place du Corbeau
67000 STRASBOURG



50, avenue d'Alsace
68000 COLMAR

Graines Voltz S.A.

Siège social : 1, rue Edouard Branly – 68000 COLMAR
Capital social : € 1 370 000

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2019

Période du 1^{er} octobre 2018 au 31 mars 2019

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés de la société Graines Voltz S.A., relatifs à la période du 1^{er} octobre 2018 au 31 mars 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- La note « 2.7 Principes et méthodes comptables - Nouvelles normes, amendements et interprétations appliqués sur l'exercice » qui expose l'adoption au 1^{er} octobre 2018 des normes IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » et IFRS 9 « Instruments financiers ».
- La note « 2.7 Principes et méthodes comptables - Changement d'estimation comptable » portant sur les changements d'estimations comptables relatifs aux provisions pour dépréciation des stocks et des créances clients.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Strasbourg, le 27 juin 2019

Colmar, le 27 juin 2019

GRANT THORNTON

RSM Est

Jean-Marc HEITZLER
Associé

Frédéric RIPAUD
Directeur Associé

Jean-Michel COUCHOT
Associé

